



Novembre 2022

Votre bulletin municipal n°127

www.camon.fr



Madame, Monsieur,

La météo clémente, la présence tardive de feuilles dans les arbres, bousculent nos repères. Il est difficile de se faire à l'idée que nous ne sommes qu'à quelques semaines de Noël.

Pourtant Noël approche à grand pas et les préparatifs commencent dans les familles mais aussi pour notre commune qui va revêtir ses décorations avec, en cette année particulière des difficultés liées à l'inflation et à l'approvisionnement en électricité. Des efforts de sobriété énergétique nous sont demandés tout en conservant l'esprit de Noël. En effet, après deux années de covid, la guerre en Ukraine, le dérèglement climatique, un climat anxiogène s'est installé, et nos enfants ont été particulièrement mis à rude épreuve.

Nous avons donc décidé de participer à l'effort de sobriété non pas en supprimant totalement les illuminations dans la commune, mais en réduisant exceptionnellement celles-ci au centre-ville et aux abords des deux groupes scolaires afin de garder un esprit de fête. Sachant que toutes nos illuminations sont en LED et économes.

La place de la mairie retrouvera le manège gratuit pour les enfants et la résidence secondaire du père Noël sera installée à l'occasion du marché artisanal organisé par l'association des commerçants qui a invité le Père Noël avec ses friandises le samedi 17 décembre à 15 heures. Venez nombreux ! Et bien entendu les enfants pourront déposer leur liste dans la grande boîte aux lettres mise à disposition. (N'oubliez pas de mettre votre adresse, si vous souhaitez une réponse du Père Noël).

Un peu plus de 1000 colis de Noël seront distribués aux aînés, aux personnes en situation de handicap et aux demandeurs d'emplois de la commune. Le colis sera encore « amélioré » pour compenser l'absence du repas des aînés du printemps. Nous renouons également avec l'organisation du réveillon de la St Sylvestre.

Les conseillers municipaux et votre maire vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année entourés de vos proches.

Votre maire,
Jean-Claude RENAUX

Commémoration du 11 Novembre



Dépôt de Gerbes au cimetière



Hommage des enfants des écoles



Remise de la médaille de la Croix du Combattant à M. Jean TERLECKI

Dossier spécial environnement

Camon a souvent été à l'initiative et précurseur au sein de la métropole pour la préservation de l'environnement et l'adaptation aux transformations climatiques. Faisons un point sur la transition écologique que l'équipe municipale a initiée et regardons les différents chantiers aboutis, en cours et en prévision dans des domaines aussi différents que l'habitat, les zones naturelles, les réseaux de transports, l'énergie, ou encore les déchets.

L'habitat

L'aménagement de notre territoire est pensé pour verdier le nouveau Camon plus minéral avec les projets d'une forêt urbaine et d'un écoquartier. La réorganisation des jardins ouvriers du chemin des Quélettes permettra de relier les deux Camon par une voie verte. Ces projets amélioreront la qualité de vie et lutteront contre les îlots de chaleur urbaine afin d'anticiper les épisodes de canicule que nous promet le réchauffement climatique. Rappelons que seulement 14% de la superficie de Camon est urbanisée, ce qui est très peu au regard de sa position intra-rocade. Malheureusement, la zone la plus densément peuplée est aussi la plus éloignée des espaces naturels. Certains qu'il faut permettre un accès à la nature pour chacun de nos concitoyens, nous devons rééquilibrer habitat et zone verte. En plus de ces préoccupations, il faut aussi penser à la mixité sociale. Il faut des logements pour tous en tenant compte que tous ces projets sont corrélés aux obligations écologiques dictées par l'Etat de loger, dans la petite ceinture amiénoise, les populations qui travaillent sur Amiens.

Les zones naturelles

Les marais de Camon gérés en association avec le Conservatoire des Espaces Naturels gagnent en biodiversité avec le succès des opérations d'arrachage d'une plante invasive : la Jussie. Ils sont aussi étudiés pour vérifier leur statut de frayère, zone de reproduction à brochet, avec 14 brochets pucés par la fédération de pêche le 22 octobre 2022. Le marais des eaux bleues va quant à lui être l'objet d'une mise en valeur écologique avec le creusement prochain de mares, lieu de vie et de reproduction de nombreux batraciens.

avec les chasseurs et les pêcheurs afin de protéger les espèces propres à notre région, de développer le patrimoine naturel de Camon et ainsi augmenter la diversité biologique.

Les marais doivent être mis en valeur avec des chemins balisés qui éviteront le piétinement et permettront de préserver le site.



Arrachage de la Jussie



Eradication d'un nid de frelons au marais

Après le parcours sportif installé au printemps, c'est au tour de la Halle et de l'aire de jeux de faire peau neuve. L'espace Gaston Gambier, déjà point de départ de nombreuses balades, va accentuer son rôle. Les pistes cyclables ainsi que la passerelle vont être rénovées.



Halle et aire de jeux en cours de rénovation

Ruissellement

Les phénomènes de ruissellement dus à des pluies brutales peuvent engendrer inondation et coulée de boue. Afin de protéger la rue Henri Barbusse et sur recommandations de la SOMEA, nous allons réaliser des travaux de protection des habitations situées sous le rideau des Falises.



Les mobilités douces

Les pistes cyclables sont en plein développement sur la commune avec plusieurs projets :

- Prime à l'achat de vélos,
- extension de la piste cyclable de Rivery depuis Intermarché et longeant tout le long de la zone d'activités puis redescendant en direction du rond-point du funérarium. Cet aménagement devrait figurer dans le schéma cyclable en cours d'élaboration par la Métropole,
- voie verte allant du funérarium à la rue Roger Salengro afin que chacun, quelque soit son mode de transport puisse rejoindre la zone d'activités. Ce projet sera mené dans les prochains mois par la commune.

Attendant à Amiens, nous avons obtenu l'amélioration du réseau de transport en commun avec un bus toutes les 15 minutes aux heures de pointe pour aller jusqu'au CHU (avec la ligne 7). Notons également, l'augmentation de la fréquence des passages sur la ligne 9 reliant Petit-Camon à la gare du Nord. Au final, moins de bus vides en heures creuses et plus de bus en heures d'utilisation maximale. On allie facilité de transport et transition écologique. Des cheminements doux se développent de plus en plus sur la commune afin d'inciter les habitants à laisser leur voiture au garage.

L'Énergie

La commune a été avant-gardiste dans la gestion de l'énergie. Les principaux bâtiments publics ont déjà profité de rénovation thermique. Cela permet de faire des économies et améliore le confort des utilisateurs. Au vu des prix de l'énergie, le retour sur investissement va être plus rapide que prévu.



Mairie



École Primaire Paul Langevin

C'est d'autant plus nécessaire que les factures de gaz sont 2,9 fois plus élevées que l'an passé pour le chauffage des bâtiments communaux.

Nous avons aussi misé sur l'électricité en nous dotant de véhicules électriques, d'une borne de recharge (pas si nombreuses à l'échelle régionale), de vélos électriques pour la Police Municipale et d'éclairage à LED.

L'éclairage public au lampadaire LED est en cours sur

l'ensemble des voies communales et est programmé pour les voies métropolitaines. Cela va nous permettre de moduler le niveau d'éclairage selon les besoins en le diminuant de 40% la nuit tout en conservant une luminosité compatible avec la sécurité. Moins consommer d'énergie, c'est bon pour réduire notre empreinte carbone et pour les finances de la commune.

Le fleurissement et espaces verts

La commune s'engage à promouvoir les pratiques écoresponsables dans sa gestion des espaces verts.

- Remplacement des fleurs « annuelles » par des plantes vivaces,
- suppression de nos jardinières consommatrices d'eau,
- suppression des produits phytosanitaires,
- traitements des caniveaux par brosses mécaniques,
- obtention du label 3 fleurs liée à ces bonnes pratiques.

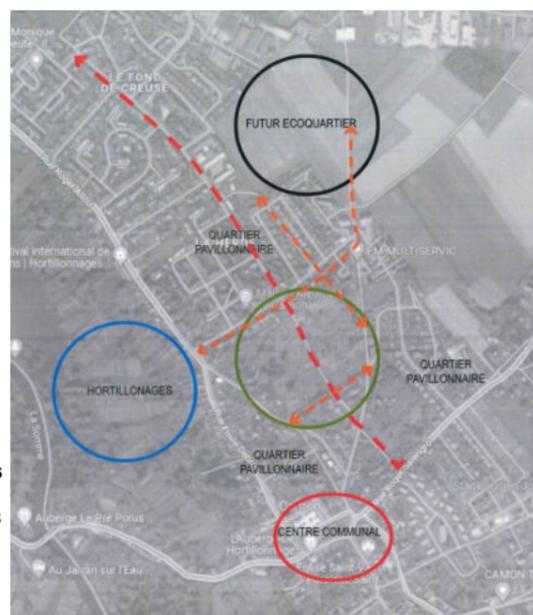
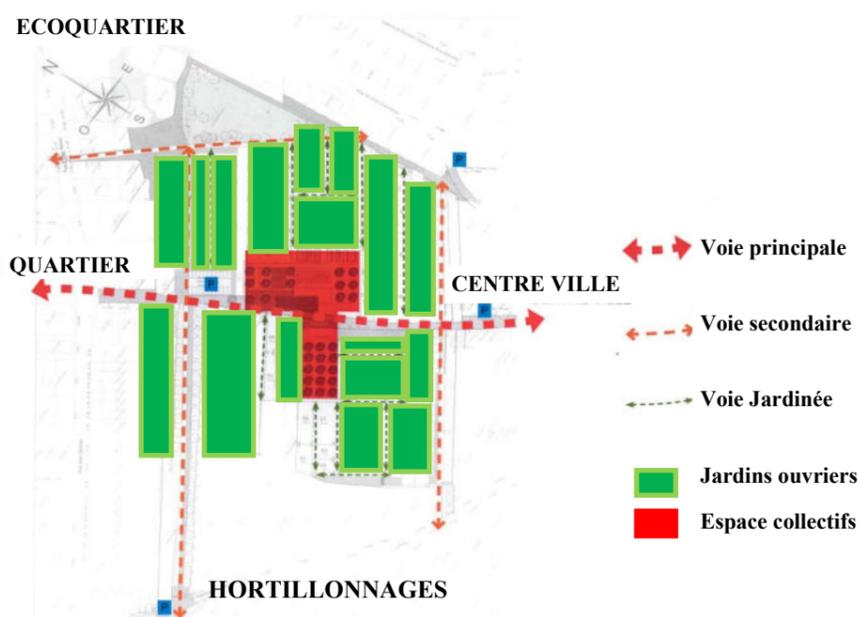
Les déchets

Un dernier point, celui de la gestion des déchets avec la mise à disposition de composteurs collectifs aux Tourelles, place des Libertés et rue Pierre Sémard qui permettent de diminuer la part des déchets biodégradables (moins de transport, de stockage et d'enfouissement...). Camon possède sur son territoire une des 4 déchèteries de la métropole. Amiens Métropole promeut le réemploi de tout objet en bon état. Nous avons fait le choix de passer par une structure d'insertion socio-professionnelle pour collecter les objets déposés. Un local dédié sur chaque déchèterie vous permet de laisser vos objets dans le lieu indiqué par le gardien. Cette action a donc deux objectifs, un environnemental et un économique sur la création d'emploi locaux.

Nous appelons cette année encore les citoyens et les associations à participer à l'opération Hauts-de-France propre.

Camon s'engage pour l'environnement au sens large dans tous les domaines. Notre monde change et notre ville s'adapte. Comment imaginer que le tableau ne change pas, au gré de l'évolution des mœurs, des fluctuations de la pyramide des âges, des mutations des loisirs ou des bouleversements environnementaux. Nier ces mutations tient à la fabrication d'un mythe (la ville musée où tout est figé dans le temps et dans l'espace), de la projection politique. Que ce soit dès à présent par le déploiement du PLU ou à court terme avec l'objectif de zéro artificialisation nette, nous allons devoir utiliser tout le foncier encore disponible pour en faire le meilleur usage possible.

Pour nous accompagner dans le projet d'aménagement des jardins familiaux, une nouvelle association s'est créée afin de fédérer les jardiniers du chemin des Quélettes dans un premier temps puis de la rue Henri Barbusse dans un second temps. Cet espace charnière dans la commune relie centre historique et quartiers pavillonnaires. L'aménagement vise à renforcer l'usage vivrier mais aussi à structurer un lieu de rencontre entre promeneurs et jardiniers. Cet espace largement piéton situé au cœur du bourg permet d'avoir une promenade dans un espace vert autre que les Hortillonnages et offre des vues sur le paysage amiénois : Tour Perret, église Saint-Acheul et Cathédrale Notre Dame. Si vous souhaitez rejoindre l'association contacter son président, **M.HEMBERT Hervé**



Parents d'élèves

Nous avons la chance d'avoir deux associations :

- APEI, Présidente, Mme CHEKKAR Jennifer
apeicamon@gmail.com
- et FCPE, Présidente -Mme Westland Juliette,
fcpe.camon80@gmail.com

Les représentants des parents d'élèves participent aux conseils d'école avec les enseignants et les élus dans le premier degré, en l'occurrence pour Camon, dans les 2 écoles maternelles Jean Jaurès et Paul Langevin et les 2 écoles élémentaires Edmond Marquis et Paul Langevin.

Pour les parents d'élèves, accompagner leur enfant dans sa scolarité, c'est :

- l'encourager dans sa découverte de la lecture et de l'écriture et dans sa recherche d'autonomie,
- développer son sens des responsabilités, lui apprendre le nécessaire respect de lui-même et des autres ainsi que l'utilité des règles de vie commune,
- l'aider à acquérir une certaine hygiène de vie (sommeil et alimentation équilibrés, hygiène corporelle, activités physiques, etc.) qui le rendra plus disponible pour apprendre mais aussi, à l'adolescence, pour affronter les tentations de conduites à risques.

Merci à eux
Jean-Louis PIOT

Concours maisons fleuries

La cérémonie des récompenses des maisons fleuries a eu lieu le mercredi 12 octobre salle Louis Aragon. Au total, 47 participants avec comme particularité cette année la participation des jardins ouvriers. Le Jury a donc récompensé M.BARRÉ Christian pour son jardin, chemin des Quélettes et M.TACK Eric pour celui de la rue Henri Barbusse.

Ont été récompensés dans les autres catégories :

- **Mme FAVIOT Claudine** pour la catégorie A (maison avec jardin visible de la rue).
- **M.MATHON Dominique** pour la catégorie B (Maison avec courette ou jardinet visible de la rue).
- **Mme DIAWARA Nicole** pour la catégorie C (Appartement ou maison visible de la rue)





Marché de Noël

MARCHÉ de NOËL CAMON

17 DECEMBRE 2022
Sur la place de la mairie
De 10h à 18h

STANDS GOURMANDS
- Crêpes, Tartiflette, Vin chaud, ... -

MANEGE GRATUIT

ARTISANS CREATEURS

Visite du **PERE NOEL** à partir de 14h30
Séances photos avec photo chrome

Du 1^{er} au 17 Décembre 2022
Quinzaine commerciale :
2 gagnants par commerçant participant
Plus de 6 000 € de lots à gagner (dont un voyage) !
Avec la participation de la Ville de Camon

Organisé par UCAPS Camon

Village de Noël



La boîte aux lettres du Père Noël sera présente à partir du 25 novembre 2022 et le manège offert par la Municipalité du 17 décembre au 24 décembre 2022. L'inauguration avec le marché de Noël aura lieu le samedi 17 décembre 2022 à 15h00.

Cette année le Père Noël disposera d'une résidence secondaire à Camon.

Spectacle de Noël

Le spectacle de fin d'année des écoles élémentaires offert par la Municipalité aura lieu salle Louis Aragon :

- **Le mardi 06 décembre 2022 à 14h30**, pour les enfants de CE1 au CM2, il s'intitulera « Le voyage extraordinaire de Simon et Luna »,
- **le jeudi 8 décembre 2022 à 15h00**, pour les CP et maternelles pour un spectacle clownesque « Malle de rien ».

Colis de Noël

Les colis de Noël des demandeurs d'emplois et des aînés seront distribués sur présentation du coupon, les 05 et 07 décembre 2022 de 09h15 à 11h15 et de 14h00 à 16h00 salle Louis Aragon.

Réveillon de la Saint Sylvestre 2022

Les permanences pour les inscriptions auront lieu en Mairie de Camon :

- **Mardi 22 novembre** : 9h00-12h00 (uniquement pour les habitants de Camon sur présentation d'un justificatif de domicile)
- **Vendredi 25 novembre** : 9h30 - 11h30
- **Lundi 28 novembre** : 14h30 - 16h00
- **Mercredi 30 novembre** : 14h30 - 16h00
- **Vendredi 02 décembre** : 10h00 - 11h30
- **Mardi 06 décembre** : 10h00 - 11h30

90 euros pour les adultes et 27 euros pour les enfants.

Orchestre : Eric LALOT

Menu

2 Cocktails / personne
4 toasts

Salade du Quercy

Timbale de saumon, saint jacques sauce oseille

Sorbet cassis

Dos de Chapon aux morilles et ses garnitures

Salade camembert au lait cru mariné au calvados
Tarte tatin boule vanille crème anglaise

Vin blanc 1 bouteille pour 6 personnes
et vin rouge 1 bouteille pour 4 personnes

Eau, jus de fruits, pain, café

Equitation



Nous félicitons deux de nos cavaliers Camonois qui ont brillamment participé au championnat de France d'équitation :

- **Elsa BURGEAT** a obtenu la médaille d'or dans la discipline « CSO » (course saut d'obstacles) catégorie Pony 2 C Minime 2.
- **Hugo DAVELU COURIAT** a obtenu la médaille de bronze dans la discipline « CCE » (concours complet d'équitation) catégorie Pony 2 D Cadet et Excellence.

Cette performance concrétise le travail quotidien mené par le club dans un but éducatif et sportif



Petit-Camon



L'association Sport et Loisirs de Petit Camon a organisé le dimanche 4 septembre, une sortie pédestre à Fréchencourt, une journée très ensoleillée. Une vingtaine de marcheurs étaient présents. Cette association présidé par Alain LEFEVRE depuis 1979 compte une soixantaine d'adhérents avec au programme tous les ans plusieurs activités : concours de manille, voyage, repas à thèmes, sortie spectacle en fin d'année...

Forum des Associations



Le forum des Associations a eu lieu le samedi 10 septembre. Ce fut l'occasion pour les trente responsables associatifs de se retrouver ou de faire connaissance et pour l'ensemble de nos concitoyens de découvrir l'étendue de l'offre d'activités proposée aux petits comme aux grands.

Les virades de l'Espoir



Les virades de l'Espoir étaient une fois de plus le rendez-vous incontournable de cette rentrée. Le président souligne le magnifique travail de ses bénévoles qui, durant ses trois jours, ont œuvré dans la convivialité et la bonne humeur. Il remercie également tous les groupes, commerçants et artisans qui ont fait en sorte que ce moment soit une réussite. Au total l'association a récolté 27000€.

UNRPA



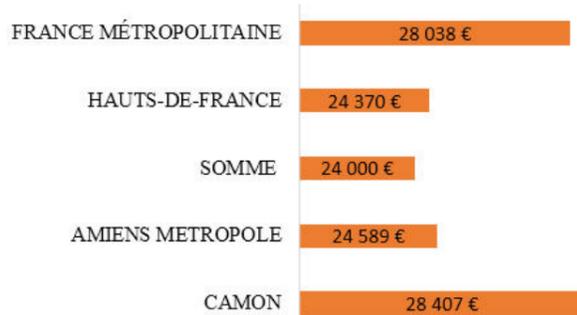
L'union nationale des retraités et des personnes âgées s'est rendue le mercredi 5 octobre 2022 en Normandie, à Routot. Au programme : visite d'un four à pain, du musée du Sabot puis en autocar de la route des chaumières et du Marais Vernier, Prochain rendez-vous une sortie à Paris avec théâtre le 07 janvier 2023.

Camon en Chiffres

Avant le recensement de la population qui aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023, voici quelques indicateurs chiffrés sur notre commune. Avec 4436 habitants au 1er janvier 2022, Camon est la 13ème commune la plus peuplée du département (sur 772 communes). Sa population est moins âgée que la moyenne du département et on y compte plus de jeunes couples sans enfant.

Revenu moyen

Source : DGFIP, 2021



715



Le nombre de familles avec enfants, dont 207 monoparentales.

1356



Le nombre de 60 ans et plus, soit 31% de la population Camonoise.

48 %

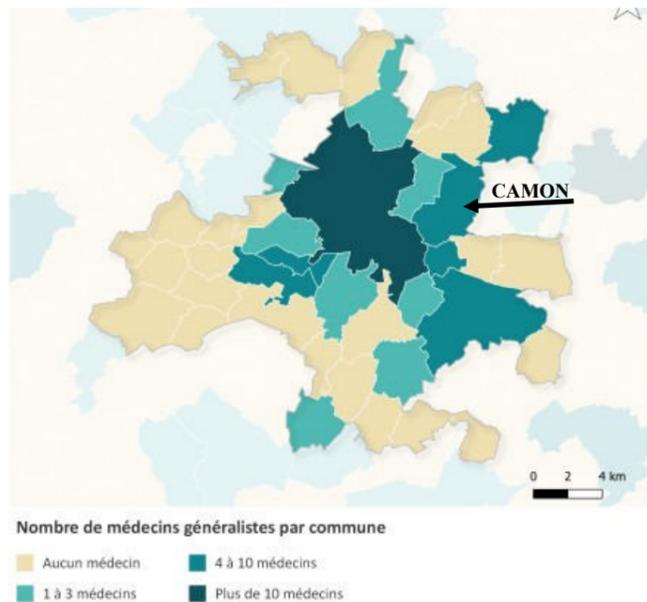


Le pourcentage de résidences principales ayant plus de 4 pièces contre 43% sur le département.

70 % de propriétaires occupants
10 % logements locatifs privés
20 % logements locatifs sociaux

Carte Amiens Métropole

Source : INSEE PBE, 2021



État-Civil

NAISSANCES

Angelino MAGNIER CAREME
Emilie FOLLEAT
Charlyne CRESSON



DÉCÈS

HOUDANT née BAS Jacqueline
FARCY Vincent
LEMAIRE née CHOLIEU Marcelle
VÉRITÉ Roger
MANGOT née COPÉ Reine
DELB née MOUTY Monique
TROUPIN née DERCOURT Geneviève
BRASSART Claude
COUILLET née SAILLIER Micheline
FLAJOLET née POSTILLE Ginette
PEZÉ née CARON Monique
PECOURT née BILLARD Jocelyne



MARIAGES

Valentin LYOËN & Gwendoline RUIN
mariés le 03 septembre 2022 par Jean-Claude RENAUX



Mathieu QUIÉVREUX & Wendy OSTOJIC
mariés le 10 septembre 2022 par Jean-Claude RENAUX

Emmanuel HECQUET & Laurence PASQUIER
Mariés le 08 octobre 2022 par Jean-Claude RENAUX

Jean ROVILLAIN & Emilie SOUDANT
Mariés le 14 octobre 2022 par Jean-Claude RENAUX

Alexis DEPOURQUOY & Alice CAMPAGNIE
Mariés le 22 octobre 2022 par Jean-Claude RENAUX

Vivre CAMON

Ce qu'il faut savoir



Bientôt
16 ans ?

Pensez au
recensement !
C'EST OBLIGATOIRE

Le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire. Il faut alors se présenter à la mairie de son domicile avec sa carte d'identité et le livret de famille. Après ces démarches, le jeune obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que l'examen du baccalauréat ou du permis de conduire.

Nouvelle entreprise

FRANCKY BRODE PERSO
BRODERIE ET FLOCAGE PERSONNALISÉ
DEVIS GRATUIT
06-50-45-35-12
Votre satisfaction est notre priorité! | franckybrodeperso@outlook.fr

Départ & arrivée



Le CCAS change de Responsable. Nous souhaitons bonne chance à Céline LECLERC qui rejoint le Conseil Régional et la bienvenue à Delphine LEROY qui nous vient de la communauté de communes du Grand Roye.

Changement d'horaires



Nous vous informons, qu'à partir du lundi 3 octobre les horaires de votre poste changent à nouveau. Le bureau sera ouvert le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 09h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Le Samedi de 09h30 à 12h00. Fermé le mercredi.

Expression de l'opposition

Après le projet de la Venise Verte fortement contesté, un autre programme immobilier d'envergure a été évoqué il y a quelques temps au conseil municipal : celui de la construction d'un « éco-quartier » reliant la ZAC de la Blanche Tache à l'entrée de la commune, autrement dit la bétonnisation de terres aujourd'hui agricoles. Ce projet va aussi changer profondément notre commune. Il est temps de vous exprimer, demandez un referendum d'initiative locale sur ce sujet! #BougeonsCamon

Comité Social du Personnel



Vendredi 9 décembre
À 19h30
Salle Aragon à Camon
(Ouvertures des portes à 18h00)

- 1 séjour à la Montagne
- Bons d'achats de 150€, 50€... 1 carton 2€
6 cartons 10€
- Des BOX évasion 10 cartons 15€

Renseignements : **2 Séries spéciales :**
☎ 03 22 49 30 08 5€ le carton

Restauration sur Place



04 décembre 2022 : repas des aînés.

05 et 07 décembre 2022 : Retrait des colis de Noël - salle Louis Aragon.

13 janvier 2023 : Vœux du Maire - salle Louis Aragon.

04 et 05 février 2023 : Salon des artistes locaux Salle Louis Aragon.

19 janvier au 18 février 2023 : Recensement de la population.

VIVRE CAMON
Bulletin d'information municipale
Responsable de la publication :
Jean-Claude Renaux
www.camon.fr
Impression IRG
Conception : Com'une Idée
Réalisation : Mairie de Camon

8

Mairie de CAMON
Place du Général Leclerc
BP 20002
80334 CAMON Cedex
Tél. : 03 22 49 30 00
Fax : 03 22 49 30 09
Horaires d'ouverture au public :
Du Lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

